

CT SNA-SO

CT SNA-SO DU 9 NOVEMBRE 2017

Le Comité technique du SNA/SO s'est tenu le 9 novembre 2017.

Bergerac

Projet GROUND TOWER.

L'étude d'opportunité a révélé qu'une surélévation du bâtiment n'était pas envisageable. Les solutions possibles sont, soit la construction d'une nouvelle tour, soit le développement d'un projet DAT (Digital Advanced Tower). Les coûts des deux possibilités sont sensiblement équivalents. Le prochain GT DAT est prévu le 1er décembre. Il devra se prononcer, soit sur l'arrêt de l'étude pour LFBE, soit pour un approfondissement de l'étude avec notamment l'évaluation des éléments qui impacteraient le TDS (ex formation des agents).

Par ailleurs **FO demande à ce que le BO soit réévalué à 8** et à ce que l'on commence à réfléchir au Tour de Service de l'été prochain. Aujourd'hui la situation est déjà compliquée et en considérant les départs à venir, l'été s'annonce difficile. Le Chef du SNA/SO indique qu'il a conscience de la situation et des difficultés. Il y aura peut-être le recrutement d'un emploi réservé pour augmenter l'effectif qualifié au plus tôt.

La Rochelle

Toujours pas de solution pour cadrer les réouvertures du terrain pour les EVASAN. La procédure GNSS 09 pour les hélicoptères a reçu l'aval de la Commission Consultative de l'Environnement.

Reprise de l'approche.

FO déplore que les deux effectifs support (un assistant de Sub. contrôle et un IESSA) promis par la DO dans le cadre de la reprise de l'approche de La Rochelle n'aient pas été affectés. Le Chef du SNA/SO fera une nouvelle demande en ce qui concerne l'assistant de subdivision pour la CAP de printemps 2018.

Mérignac

BNIA.

Le BO de référence du BNIA est de 36. Aujourd'hui il y a 33 agents affectés, 1 est attendu début janvier, 2 AVE seront ouverts à la CAP de printemps 2018.

Un GT sous l'égide du Chef de Service du BNIA devra se réunir pour définir le Tour de Service, en prenant en considération un effectif de 36 agents, des vacances pouvant durer jusqu'à 12h de jour comme de nuit et un armement à 2 agents pour le cœur de nuit (soit de minuit à 6h). Les conclusions de ce GT devront être rendues pour le prochain CT SNA/SO courant mars 2018.



FO fait remarquer que ce TDS ne pourra s'appliquer que quand l'effectif de 36 sera atteint, ce qui sera peut-être courant 2019. Par ailleurs, FO restera vigilant quant aux remontées des agents, en particulier en ce qui concerne l'adéquation de ce BO avec la réalité du travail en période de charge.

Notes de services.

La note de service concernant le maintien de qualification des assistants de subdivision et des PC détachés est adoptée en l'état. FO s'était prononcé contre cette note telle qu'elle était écrite.

La note de service concernant l'organisation du service technique pour les interventions de nuit n'a pas été jugée suffisamment aboutie. Le point est reporté au prochain CT.

Piste cyclable.

FO insiste pour que le SNA demande la création d'une piste cyclable sur la route côté seuil 23 pour les agents venant à vélo. Pour rappel, cette route est très dangereuse, 3 décès sont à déplorer l'été dernier.

Biarritz

L'échelle de secours ne sera pas mise en conformité, la réglementation ne l'exigeant pas. Un exercice d'évacuation incendie doit être rapidement mis en œuvre.

FO déplore le fait qu'une échelle de secours récemment installée et souhaitée par l'ensemble des agents soit livrée non conforme aux normes de sécurité et condamnée plutôt que réparée.

Le Tour de Service dégradé doit être rediscuté en GT localement. Un CT exceptionnel sera convoqué à ce sujet en janvier 2018.

Chef de quart Expert

Les premiers Chefs de quart experts des terrains ayant moins de 24000 meq (Poitiers et La Rochelle) devraient pouvoir être nommés courant avril 2018. Ces nominations ont été obtenues dans le cadre du protocole 2016 signé par FO et **cette fonction permet l'accès au grade Ingénieur en Chef.**

Vos représentants SNNA-FO : Pascal BONNET (LFBD) - Laurence GARCIA (LFBE) -
Julie VARENNES (LFBH) - Alain WEBER (BNIA)

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

Nom & Prénom :

Date de naissance :

A....., le.....

Corps :

Signature

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

Portable :

**A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail
ou par courrier : SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116
33704 MERIGNAC CEDEX**

Email :

